

Dossier d'inscription 2026-2027

Enfant à inscrire

NOM de l'enfant : Prénom :

ATELIER(S) DEMANDÉ(S) :

Date de naissance : __ / __ / ____

- ☐ **Eveil musical 1 - Samedi 9h-9h30** (155 € l'année – 30 séances)
Petite section – enfants nés en 2023
- ☐ **Eveil musical 2 - Samedi 9h30-10h15** (185 € l'année – 30 séances)
Moyenne section et Grande Section – enfants nés en 2021 et 2022
- ☐ **Eveil musical 3 - Samedi 10h15-11h** (185 € l'année – 30 séances)
Grande section et CP – enfants nés en 2020 et en 2021
- ☐ **Groupe vocal Diabolo - Samedi 11h-12h15** (125 € l'année – 30 séances)
Enfants à partir de 7 ans
- ☐ **Théâtre enfants « Monter une pièce de théâtre »**
30h dans l'année - voir calendrier (185 €) - Enfants à partir de 8 ans

A NOTER :

- Répartition des enfants de GS entre le groupe 2 et le groupe 3 d'éveil musical selon les effectifs (groupe définitif communiqué en septembre)
- Pour les frères et sœurs et les doubles inscriptions groupe vocal Diabolo/théâtre : réduction de 20 € sur la 2^{ème} inscription.

- ☒ **A noter** : projet de création d'une association. Cotisation annuelle de 10 € par famille quand l'association sera créée (chèque séparé avec ordre différent)

Informations diverses (allergies, besoins particuliers...) :

Responsables de l'enfant

Responsable légal 1

NOM :

Prénom :

☐ Père ☐ Mère ☐ Autre :

Adresse postale :

.....
.....

CP..... VILLE.....

Téléphone :

E-mail :

Responsable légal 2

NOM :

Prénom :

☐ Père ☐ Mère ☐ Autre :

Adresse postale (si différente) :

.....
.....

CP..... VILLE.....

Téléphone :

E-mail :

Informations à lire, compléter et signer

Inscription

Suite à la préinscription d'un enfant (par téléphone ou sur le site Internet), le dossier d'inscription (complété, daté et signé) ainsi que le règlement de la totalité des frais d'inscription doivent parvenir au centre dans les 15 jours suivants. Passé ce délai, la place ne sera plus réservée. Le chèque* ne sera encaissé qu'à l'issue de deux séances d'essai. Si un enfant ne souhaite finalement pas poursuivre à l'issue de ses deux séances d'essai, le règlement sera intégralement restitué. Dans le cas contraire, les frais d'inscription sont dus et aucun remboursement ne sera effectué en cours d'année.

Planning et horaires

Le nombre d'ateliers est fixé à 30 par année scolaire (ou 30h réparties dans l'année pour le théâtre) suivant un calendrier prédéfini consultable sur le site Internet du Centre Musical Ocarina. En cas de modification, le calendrier sera mis à jour et un mail sera envoyé aux responsables légaux des enfants inscrits. En fonction du nombre d'inscriptions, le Centre Musical Ocarina se réserve le droit de regrouper des ateliers d'éveil musical : les responsables légaux en seront alors informés par mail. Pour le bon déroulement des ateliers, les enfants sont tenus d'arriver à l'heure. En cas d'absence, il convient de prévenir le centre en envoyant un mail à contact@ocarina-musique.fr

Locaux

Les ateliers collectifs du Centre Musical Ocarina sont dispensés dans les locaux du POLYGONE, 5B rue du Polygone 25000 BESANÇON. Des zones de stationnement sont à disposition à proximité, notamment en haut de la rue du Polygone, rue Giacomotti, rue Sauria ou rue Pierre Curie. Les enfants et leurs accompagnants sont tenus de garder les locaux propres et de suivre les consignes qui leur sont données à cet effet.

Assurance

Chaque enfant inscrit doit être couvert par une assurance responsabilité civile dont l'attestation pourra être demandée à tout moment.

Sortie des enfants de 3 à 6 ans

Les enfants de 3 à 6 ans inscrits aux ateliers d'éveil musical doivent impérativement être récupérés par un adulte à l'issue de la séance. S'il ne s'agit pas d'un responsable légal de l'enfant, préciser ci-dessous la liste des personnes majeures autorisées à venir rechercher l'enfant :

Sortie des enfants de 7 ans révolus inscrits à l'atelier « groupe vocal » ou « théâtre »

☐ J'autorise mon enfant à repartir seul(e) à l'issue de l'atelier « groupe vocal » ou « théâtre »

☐ Je n'autorise pas mon enfant à repartir seul(e) à l'issue de l'atelier « groupe vocal » ou « théâtre » et viendrai par conséquent systématiquement le rechercher sur le lieu de l'atelier.

J'autorise également les personnes majeures suivantes à venir rechercher mon enfant :

Droit à l'image

Les parents ou le responsable légal de l'enfant autorisent le Centre Musical Ocarina à utiliser des photographies ou des vidéos réalisées dans le cadre de ses activités pour illustrer tout document de communication, le site Internet et les réseaux sociaux gérés par le centre. Ils permettent également la prise de vue par des journalistes dans le cadre de reportages sur le centre. Le Centre Musical Ocarina s'engage à utiliser ces images dans le respect absolu des personnes et non à des fins pouvant leur porter préjudice. En cas de refus, le responsable légal de l'enfant doit en informer le Centre Musical Ocarina par courrier.

Fait à

Le.....

Signature(s) précédée(s) de
la mention « **Lu et approuvé** »

Dans les 15 jours suivants votre préinscription, merci de renvoyer :

- 1) Le présent dossier d'inscription dûment complété, daté et signé**
- 2) Le règlement (chèque* à l'ordre d'Anne-Sylvie MONOT ou chèques-vacances ANCV)**

IMPORTANT : Le règlement est obligatoire pour valider l'inscription mais le chèque ne sera encaissé que courant octobre, à l'issue des deux ateliers d'essai. Si votre enfant ne souhaite finalement pas poursuivre, le règlement vous sera restitué.

A l'adresse postale suivante (siège social) :

**Centre Musical Ocarina
15, rue Jean Simon Berthélemy
25000 BESANÇON**

*Possibilité de régler en plusieurs chèques :

L'intégralité des chèques sera remise au Centre Musical Ocarina lors de l'inscription et leur encaissement sera échelonné.